LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLÉANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 22 juillet, et sera suivi par le steamship BORDEAUX vers le 20 août 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35

Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les steamers de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le steamship MARSEILLE est parti du Hâvre le 27 mai, suivra partant d'Anvers le 5 juin et de Bordeaux le 10 juin.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à FORSTALL, CLAYTON & CO. 172 rue Commune.

13avril—

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

HAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.

Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION.

P. Charlet, Capitaine. Frank Bergeron, Commis.

Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.

H. J. DICKEY,

(à la place du Keokuk), part tous les MERCREDIS, à 12 M., et les SAMEDIS, à 5 P. M.

Côte Supérieure et Donaldsonville.

WHISPER,

J. F. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.

Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés. B. RIVET, Agent.

A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hooker" prendra tout le fret destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.

20 janv—

PHARMACIE DUCONGE.

39........RUE DE CHARTRES........39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne.

La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Agence pour la vente du Willet's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.

Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

AMERIQUE, Santelli, mercredi, 23 juillet.
St-LAURENT, de Jousselin, mercredi 30 juil.
NORMANDIE Frangeul, mercredi, 6 août.

Prix du passage pour le Hâvre. Première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe................$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $22, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agents-généraux, 42 rue de l'Union.

22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers, $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet, Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.

3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 23 juillet à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer HUDSON, Capt. C H. E. Freeman.

arrive de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0

Passage—Cabine.................$40
Entrepont........................20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO, Rue Carondelet No 41.

6 mai—1an

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

	TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing	1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing	4 p. m.

EXCURSIONS.

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing	8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing	7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville	6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement	5 p. m.

RETOUR

Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis	5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis	6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches	3 p. m.

Le temps et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour...$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour..$1 00
Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.

20 avril—

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après le salon formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE, 150........RUE DU CANAL........150 près Marais.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 26 août

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

20, 22, 24 et 26 RUE MARAIS, Entre Conti et St-Louis

CHEMINS DE FER

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie. Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ............11 A. M.
Arrivée...........3:10 P. M.

Par la voie du Mississippi Valley Railroad, de l'Illinois dépôt, rue Calliope.

Chars-dortoirs entre la Nlle Orléans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.

17 mai 84—1 an

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, MOBILE ET ST LOUIS. VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile Ala.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD, LA VIEILLE ROUTE, SI SURE, Qui conduit à toutes les villes de l'Est, sans changement de CAR, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivés.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Malle rapide	6:25 p. m.	9:15 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."

C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets.
O. M. DUNN, Surintendant Général.
J. T. HARAHAN, Directeur Général

26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD. THE OLD RELIABLE ROUTE. To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p.m
Coast accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m.
Fast Mail	6:25 p. m.	9:45 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.

C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent,
O. M. DUNN, Gen. Superintendent.
J. T. HARAHAN, General Manager.

26 janv—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivées.
Express No 2..9.15 A. M.	Express No 1.7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M.	Express No 3.10.45 A. M

Excursion du Dimanche part...........7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive.........8:20 p m

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.

11déc—

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2.9:15 A M.	Express No 1.7:00 A. M.
Express No 4.5:30 P. M.	Express No 3.10:45 A M

Sunday Excursion leaves..................7:30 a m
Sunday Excursion arrives.................8:20 p m

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St-Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St. cor Common.

MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.

12 déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ, à partir du samedi 17 mai.

DE MILNEBURG. Départ.		DE LA VILLE. Départ.	
5:00	a. m.	6:30	a. m.
6:30	a. m.	7:00	a. m.
7:30	a. m.	8:00	a. m.
8:30	a. m.	9:30	a. m.
11:00	a. m.	11:30	a. m.
12:01	p. m.	1:00	p. m.
1:30	p. m.	2:00	p. m.
2:30	p. m.	2:30	p. m.
3:00	p. m.	3:00	p. m.
3:30	p. m.	3:30	p. m.
4:00	p. m.	4:00	p. m.
4:30	p. m.	4:30	p. m.
5:00	p. m.	5:00	p. m.
5:30	p. m.	5:30	p. m.
6:00	p. m.	6:00	p. m.
6:30	p. m.	6:30	p. m.
7:00	p. m.	7:00	p. m.
7:30	p. m.	7:30	p. m.
8:00	p. m.	8:00	p. m.
8:30	p. m.	8:30	p. m.
9:00	p. m.	9:30	p. m.
10:00	p. m.	10:30	p. m

O. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.

17 mai—

QUEEN AND CRESCENT LINE. New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à la Nlle-Orléans
Express du matin	11:00 A. M.	4:10 P. M.
Malle-express du soir	10:00 P. M.	6:00 A. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 38 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O. and N. E. Nlle Orléans, Le.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orléans, Le.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line. Cincinnati, Ohio.

22 janv—6m

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les trains arrivent et partent de la gare du chemin de fer Jackson.

No 2 part à 5 h. P. M. No 1 arrive à 10 h. A. M.
No 4 " 11 A. M. No 3 " 3:10 P. M.

Le No 2 va jusqu'à Bâton-Rouge seulement. Le No 4 va jusqu'à Wilson, Lne., à 33 milles au Nord de Bâton Rouge; fait jonction à Kilbourne, Lne., avec les chemins de fer Clinton & Port Hudson, et à Bâton-Rouge, avec le steamer "Morning Star", pour Bayou Sara.

Les deux trains quittant la Nlle-Orléans font jonction à Burnside avec le steamer "Cliffer," pour Donaldsonville.

JOHN BRADLEY, Surintendant.

22 juin—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains arrive & leave from the Jackson passenger depot.

No 2 leaves 5.00 P. M. No 4 leaves 11.00 A. M.
No 1 arrives 10.00 A. M. No 3 arrives 3.10 P. M.

No 2 runs North only to Baton Rouge. No 4 runs to Wilson, La., 33 miles North of Baton Rouge, makes connection at Kilbourne, La., with Clinton & Port Hudson RR. and at Baton Rouge with steamer "Morning Star," for Bayou Sara.

Both trains leaving New Orleans connect at Burnside with steamer "Clipper," for Donaldsonville.

JOHN BRADLEY, Superintendent.

22 juin—

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Primes d'incendie	$644,118 33	
Primes maritimes	227,403 48	
Primes de rivières	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	89,840 82	
Réassurances	167,917 84	475,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter		
Intérêt sur placements	$33,387 42	
Sauvetage	7,713 48	41,098 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$332,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	7,746 6	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses	213,556 33	$660,633 84
Profits nets		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		94,205 15
Total du surplus		$109,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36	
Bons 4 p 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co.	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,820 00	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Bons Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co	1,500	
Actions de la State National Bank	700 0	
Actions de la Lafayette Dry Dock Company	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriétés foncières de ville	63,581 00	
Billets 1re hypothèque	129,364 08	
Prêts sur demande	66,920 17	
Billets garantis par nantissement	10,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	1,2 45	
Primes en cours de collection	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission	916 65	
Compte en suspens	383 36	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,838 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46	
Dividendes non réclamés	,370 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,918 71	
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99	$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884. JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, H. GALLY, CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. ...RRE, AD. SCHREIBER, C. T. DUGA, CHAS. E. SCHMIDT, FATJO, JULES TUYES.

Sparadrap Révulsif au THAPSIA

Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre. Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., etc., et dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation sûre.

Prix 2 fr. Douze de 6 Francs, 2 fr. 50

VENTE EN GROS

... 17, Rue Vieille-du-Temple, à Paris

AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS:

J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOERTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif....$4,407,800 24
Passif....2,670,383 44
Surplus....$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans 31 décembre 83 1 an

Compagnie d'Assurances des **POMPIERS** De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883:

Primes reçues pour des risques d'incendie		$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières		23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes		4,161 96
Total de primes reçues		$187,703 74
Moins—		
Pertes par l'incendie.	$56,600 60	
Pertes sur les rivières	7,234 90	
Pertes sur les mers	849 60	
Réfaction	25,555 64	
Réassurances	15,489 60	
Primes remboursées.	14,621 41	
Licenses et taxes.	6,040 34	
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille, etc., intérêt, escompte et intérêts.	20,757 35	147,149 44
Profits		$40,554 30

La compagnie a l'actif suivant:

Billets du capital-actions	$11,686 23	
Comptant en banque et en caisse	127,943 61	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	164,967 03	
Billets à recevoir	19,361 56	
Installations, meubles de bureaux	4,314 90	
Primes en voie de perception	36,178 57	$363,453 89
Passif:		
Capital actions	$150,000 00	
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus	190,825 15	
Pertes non-ajustées	3,870 57	
Intérêt, dividendes, etc, ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	23,758 17	$363,453 89

Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884. W. O. HART, Notaire

NOUVELLE-ORLEANS, 16 jan. 1884.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc. 1883, savoir:

DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel; et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.

CINQ POUR CENT, au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.

VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assureurs.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander,	C. Taylor Gauche,
A. A. Maginnis,	Léon Bertoli,
Chas Hemard,	T. Prudhomme,
R. H. Bierhorst,	Alf. H. Isaacson,
C. Spori,	Peter Blaise,
Phil. Beck,	A. H. Sieward,
P. Egan,	I. N. Marks,
Otto Thomas,	John Fitzpatrick,
Wash Marks.	Geo Waters.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie		$240,034 65
Risques maritimes		48,109 93
Risques de rivières		26,973 43
		$315,118 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées	$52,402 76	
Pertes sur les mers, payées	18,327 09	
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00	
Escomptes et commissions	38,710 84	
Réassurances	39,631 72	
Primes remboursées.	18,921 01	
Agences et dépenses	1,584 47	
Taxes et licenses	11,585 36	
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 32	
Pertes non ajustées	14,250 48	206,063 05
		$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$66,909 95	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	30,145 00	
Versement au fonds de réserve	5,000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00	
		$109,054 95

ACTIF.

Comptant en caisse.	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	95,850 00
Bons consolidés de la ville	$43,125 00
Autres bons et actions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	39,799 99
Bons à primes	13,106 41
Prêts sur nantissement	111,124 24
Primes en voie de perception	35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital-actions	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payé	1,099 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER,
R. FROTSCHER,	J. E. RENGSTORFF,
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. BOUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARZ,
KLUSU KEIFFER,	X. WEISSEN.

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

ETAT DE LA LOUISIANE, } VILLE DE LA NLLE-ORLÉANS. }

QU'IL SOIT CONNU QUE CE VINGT-quatrième jour du mois de janvier de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la cent huitième, pardevant moi, Edgar Grima, notaire, dûment accrédité et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement en présence des témoins ci-après désignés:

Les différentes personnes dont les noms sont ici indiqués, lesquelles ont déclaré que, se fondant sur les dispositions des lois de cet Etat telles qu'elles sont contenues dans la Constitution et les Statuts Révisés, et sur les lois postérieures de l'Assemblée Générale relatives à l'organisation de corporations pour travaux d'utilité publique et dans un but de fabrication, elles ont convenu, en se liant et en s'engageant mutuellement, et en liant aussi telles autres personnes qui pourraient plus tard s'associer à elles, de former et organiser une corporation pour les fins ci-après et en vertu des articles et stipulations exprimées dans cette charte.

ARTICLE I.

Le nom et le titre de ladite Corporation sera THE NEW ORLEANS CLARET MANUFACTURING COMPANY (Compagnie de fabrication de vin de la Nlle-Orléans). Ladite corporation possédera le droit de succession; elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, avoir un sceau en sa qualité de corporation, qu'elle est autorisée à modifier à son gré, et dont le modèle sera fourni par la Direction; elle pourra posséder, recevoir, acheter, transférer, détenir, affermer, vendre, donner en garantie et hypothéquer, sous son nom légal, des biens meubles et immeubles; nommer, élire et désigner tels employés, directeurs, agents et administrateurs qu'exigeront l'intérêt et les nécessités de la corporation; faire, établir aussi bien que modifier, amender ou abroger, à son gré, tels règlements et sous-règlements qu'elle jugera propres à la bonne administration des affaires de la dite corporation; exercer, enfin, les pouvoirs, droits et privilèges conférés aux corporations organisées en vertu des lois de cet Etat, avec plein pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires à l'accomplissement des fins de la corporation.

ARTICLE II.

Le domicile de cette Corporation est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations et autres notifications légales seront adressées à l'administrateur, et, en son absence, au secrétaire.

ARTICLE III.

Le but pour lequel cette corporation est établie et la nature des opérations qu'elle doit exploiter consistent dans la fabrication du vin au moyen de raisins secs, la fabrication de vinaigre et celle de tels autres produits qui en découlent. Pour cela, elle établira et exploitera une fabrique de vin. Elle achètera à l'étranger ou ailleurs des raisins secs et les autres matériaux nécessaires à la dite fabrication; elle acquerra, établira et emploiera les machines et appareils nécessaires; elle exécutera tous les travaux et accomplira tous les actes se rapportant à la dite fabrication, ou en dépendant, et nécessaires pour remplir le but qu'elle se propose et qui est indiqué dans la présente charte.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille dollars, divisée en huit cent quatre-vingts actions de cent dollars chacune. Les actions ne seront émises qu'après parfait paiement en argent ou en valeurs équivalentes, propriétés actuellement reçues ou acquises par la corporation, ainsi qu'en feront foi les certificats transférables sur les livres de la Compagnie seulement. Le Conseil de Direction de cette corporation aura la faculté d'augmenter ledit capital en tout temps, ou de temps à autre, jusqu'à ce qu'il atteigne mais n'excède pas deux cent mille dollars, et pourra émettre des certificats d'actions en conséquence.

ARTICLE V.

Les pouvoirs de cette Corporation seront donnés à un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, chacun desquels possèdera ou fera partie d'une maison commerciale possédant au moins dix actions du capital de la corporation, et l'élection des Directeurs se fera par scrutin au bureau de la corporation. Trois Directeurs formeront un quorum pour l'expédition des affaires. Le Conseil sera élu annuellement le second Lundi du mois de janvier, et, si c'est un jour de fête, le jour après, s'il n'est pas férié. Ce Conseil servira une année jusqu'à ce qu'il lui soit donné un successeur installé. L'avis de chaque élection sera publié dans un journal quotidien de cette ville, pendant quinze jours avant l'élection. A toutes les élections, une majorité des votes élira; et tout actionnaire aura droit à un vote individuel ou par procuration par action possédée par celui-ci; mais il ne sera permis à personne de voter avec des actions qui n'auront pas été transférées vingt jours avant le jour de l'élection. Dans le cas où l'élection des Directeurs ne se ferait pas le jour précité, une nouvelle tentative aurait lieu après quinze jours d'avis, ainsi qu'il est pourvu pour l'élection annuelle. Toute vacance au sein dudit Conseil sera remplie par une élection entre les Directeurs.

ARTICLE VI.

Jusqu'à l'élection annuelle fixée au second lundi du mois de janvier 1885, les messieurs dont les noms suivent composeront le Conseil de Direction de cette corporation: Emile L. Carrière, Désiré A. Chaffraix, Alphonse A. Lelong, Gilbert H. Green et Charles Cavaroc; et, durant le terme de ladite Direction, M. Charles Cavaroc sera gérant de la compagnie.

ARTICLE VII.

Le Conseil de Direction, à sa première réunion après l'élection annuelle, nommera un de ses propres membres gérant de la compagnie. Il nommera également un secrétaire et un trésorier ou une seule personne qui remplira les fonctions des deux offices, et tous les officiers, agents et commis qu'il jugera nécessaires. Le Conseil aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui se produiront dans son sein; de changer, de modifier ou de rappeler tous les règlements, ainsi que l'exigeront les circonstances, pour la bonne administration des affaires de la compagnie. Il fixera le traitement du gérant, du secrétaire, du trésorier et des autres employés de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme excédant celle qu'il devra à la compagnie, s'il en doit une.

ARTICLE IX.

Cet acte d'incorporation peut être changé ou modifié, des additions peuvent y être faites; de même que cette corporation peut être dissoute à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but, avec l'assentiment de ceux qui posséderont les trois-quarts, comme montant, des actions du capital, après un avis préalable de trente jours de ladite convocation, dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE X.

Lorsque cette corporation sera dissoute par l'expiration de sa charte ou autrement, la liquidation de ses affaires sera confiée à trois commissaires qui tiendront leurs mandats du Conseil de Direction, et qui agiront en cette qualité jusqu'à la parfaite clôture des affaires de la compagnie. En cas de mort ou d'incapacité à servir d'un des commissaires, les deux autres continueront à agir; et, en cas de manque d'entente chez eux, ils auront recours à un arbitre.

Ainsi fait et passé en mon étude, à la Nouvelle Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus indiqués en la présence de MM. George C. Andry et George Grima, tous deux de cette ville, juges compétents qui ont apposé ici leurs signatures avec celles des personnes comparues devant moi, après avoir entendu la lecture de tout ce qui précède.

(Signé) A. CARRIÈRE & SONS, D. A. CHAFFRAIX, A. A. LELONG, GILBERT H. GREEN, C. CAVAROC & SON, GUSTAVE PITOT, G. C. ANDRY, GEO. GRIMA, EDGAR GRIMA, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques, pour et en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède de la Compagnie de fabrication de vin rouge de la Nouvelle-Orléans, a été dûment enregistré dans le livre 226, à la page 627 et suivantes.

Signé, GEO. GUINAULT. Sous-annotateur

Nouvelle-Orléans, Lue, 24 janvier 1884.

Une copie exacte de l'original enliassé en mon bureau.

EDGAR GRIMA, notaire.

Nouvelle-Orléans Lue. 24 janvier 1884.

17me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie	$121,774 17	
Primes sur les mers	7,055 49	
Primes sur les rivières	4,523 09	
Primes brutes pour l'année 1883		$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882		30,212 30
		$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes	$28,675 61	
Moins les dépenses	10,652 83	18,022 78
Total		$181,587 83
Pertes payées—		
Sur les risques contre l'incendie	$49,712 05	
Sur les risques maritimes	1,040 01	
Sur les risques de rivières	268 69	
	$51,020 75	
Réassurances, réfactions et primes remboursées	45,461 72	
Taxes et souscriptions	5,017 38	101,49985
Profits		80,08768
Réserve pour les primes non expirées	$35,430 00	
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes	10,916 87	
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883	10,000 00	
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884	10,000 00	
Fonds de réserve	11,800 00	
Surplus	1,941 11	
	$80 087 98	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes	$850 00
Primes en voie de perception	27,476 62
Prêts et hypothèque	19 932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande	27,250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	90,080 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles	69,097 74
Actions de Banque et autres	25,075 00
Meubles de Bureau	1,638 80
Argent en caisse et dans les banques	12,586 94
Total	270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président,
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884. W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre de QUINZE POUR CENT de réfaction déjà payé sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable sur demande.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

L'Édition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les feuilles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 0

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion.............$1 50
Chaque insertion subséquente...... ?

Pour les annonces de commerce 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS

... CHARTRES ...

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de: Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

Vin & Sirop de Dusart

Au Lactophosphate de Chaux

Les expériences des plus célèbres médecins du monde entier ont établi que le lactophosphate de chaux à l'*état soluble*, tel qu'il existe dans le Vin et le Sirop de Dusart, est le *reconstituant* par excellence du corps humain.

Chez les *femmes enceintes*, il facilite le développement du fœtus et suffit souvent à prévenir les vomissements et autres accidents de la grossesse. Si on l'administre aux *nourrices*, il enrichit leur lait et il n'y a plus à craindre pour le nourrisson ni *coliques*, ni *diarrhée*; la *dentition* se fait facilement, sans *douleur* et sans *convulsions*. Plus tard, lorsque l'enfant est *pâle*, *lymphatique*, que ses chairs sont *molles*, que des *glandes* apparaissent autour de son cou, on trouve dans le lactophosphate de chaux un remède toujours efficace.

Son action réparatrice et reconstituante n'est pas moins sûre chez les *grandes personnes anémiques*, souffrant de *mauvaises digestions*, chez celles qui sont affaiblies par l'âge, le travail ou les excès.

Son usage est précieux chez les *phthisiques*, car il amène la *cicatrisation des tubercules* du poumon et soutient les forces du malade en favorisant son alimentation.

En résumé, le Sirop et le Vin de Dusart stimulent l'*appétit*, établissent la *nutrition* d'une façon complète et assurent la *formation régulière* des *os*, des *muscles* et du *sang*.

Paris, DUSART, 8, rue Vivienne.

VIN DE Peptone Pepsique DE CHAPOTEAUT

MARQUE DE FABRIQUE

Pharmacien de 1re Classe, à Paris

Nourrir les **malades**, les **convalescents** sans fatigue pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux **dix grammes de viande de bœuf** entièrement digérée, assimilable et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les **affections de l'estomac**, du **foie**, des **intestins**, les **digestions difficiles**, le **dégoût des aliments**, l'**anémie**, l'épuisement causé par les **tumeurs**, les **affections cancéreuses**, la **dysenterie**, la **fièvre**, le **diabète**, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demanderait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. **Le Vin de Chapoteaut** est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants; il augmente la richesse du lait des nourrices.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES

CAPSULES de Sulfate de Quinine

De PELLETIER ou des 3 Cachets

Sur la demande du Corps médical et en présence des falsifications qui se sont récemment produites, MM. ARMET DE LISLE et Cie, successeurs de Pelletier, Delondre et Levaillant, viennent d'ajouter à leur fabrication de sulfate de quinine celle de petites capsules rondes, minces, transparentes, d'une conservation indéfinie, se dissolvant rapidement dans l'estomac et contenant le sulfate de quinine cristallisé et soyeux, sans aucun mélange et tel qu'ils le fabriquent.

Chaque capsule contient dix centigrammes, les flacons sont de dix et vingt capsules, correspondant à un et deux grammes de sulfate de quinine par flacon.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne

Fer Leras

Depuis les travaux communiqués à l'Académie des Sciences en 1849 et en 1858 à l'Académie de Médecine, le **Fer Leras** a obtenu du corps Médical un succès rapide et éclatant qui s'accroît chaque année, alors que l'on voit tomber dans l'oubli une foule de préparations ferrugineuses nouvelles. Ce succès continu tient à ce que ce médicament renferme: 1° **Le Fer**, un des éléments de notre sang; 2° **Les Phosphates** qui entrent dans la composition de nos os; 3° Qu'il est supporté même par les malades qui ne peuvent tolérer aucune préparation ferrugineuse; 4° Qu'il n'a aucune action sur les dents; 5° Qu'il ne provoque pas de constipation; 6° Qu'il est clair et limpide comme une eau minérale naturelle; 7° Qu'il s'assimile plus rapidement que les dragées, pilules et poudre. Il est recommandé dans l'**appauvrissement du sang**, l'**anémie**, le **lymphatisme**, la **faiblesse**, les **crampes d'estomac**, il **excite l'appétit**, facilite le **développement des jeunes filles atteintes de pâles couleurs**, ramène et régularise le **travail mensuel**, arrête les **pertes blanches**, et donne au **sang** la **coloration vermeille** qu'il a perdu par la maladie.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne et princip. Pharm.

Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA

de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris

Ce vin contient le **Quinquina** qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le **Phosphate de fer**, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploi avec succès contre les *Pâles couleurs*, l'*Anémie*, l'*Irrégularité de la menstruation*, le *Manque d'appétit* et les *Douleurs d'estomac* auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES au Cannabis Indica de GRIMAULT & Cie

Pharmaciens à Paris.

Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger sur chaque cigarette la signature de GRIMAULT et Cie.

Dépôt à Paris: 8, Rue Vivienne ET PRINCIPALES PHARMACIES

TRAITEMENT CURATIF DES MALADIES DE POITRINE et des Affections chroniques des Voies respiratoires.

CAPSULES MOLLES DE BOURGEAUD à la CRÉOSOTE VRAIE DU GOUDRON DE HÊTRE et à l'Huile de Foie de Morue

BOURGEAUD, Ph^{en} de 1re cl., Fournisseur des Hôpitaux PARIS, 20, Rue Rambuteau, 20, PARIS

Ces Capsules, les seules expérimentées et employées dans les Hôpitaux de Paris par les Drs et Profs Bouchard, Vulpian, Potain, Bouchut, etc., ont donné des résultats si concluants dans le traitement des Maladies de Poitrine et des Bronches que les sommités médicales de France et de l'étranger les prescrivent exclusivement.

VIN et HUILE CRÉOSOTÉS

Exposition Universelle Paris 1878 GRANDE MÉDAILLE D'OR

Pour la pureté des produits.

Fabrique Spéciale de PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PHARMACIE ET LA PHOTOGRAPHIE

Sulfate de Quinine pur (3 Médailles)

Salicylate de Soude et Acide Salicylique

POULENC & WITTMANN

Paris — 7, rue Neuve-Saint-Merri, 7 — Paris

Nouvelle-Orléans: CARROUCHÉ; RIVET.

SAVONS A° MOLLARD

Exiger la Marque de Fabrique.

Savon Sulfureux de Toilette d'une odeur fine et suave, forme une lotion nutritive qui conserve à l'épiderme sa souplesse.

Le Savon Sulfureux Médicinal s'emploie contre les *affections de la peau, gerçures, piqûres, démangeaisons*, etc.

Savons à l'Acide Phénique et Savons de Goudron. Excellents préservatifs contre la petite vérole, le choléra, maladies de la peau, épidémies, etc.

A. MOLLARD, 14, rue Martel, Paris. — BARROU & VILLOT, Succrs.

Nouvelle-Orléans: RIVET, CARROUCHÉ, et tous Pharmaciens et Parfumeurs.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (fl. de 30 gr.) dans les

Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, Gaz, Pesanteurs, Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mongin, Ducongé, Bogel, Mausset et Cie, Hart

Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

GOUTTES RÉGÉNÉRATRICES DU Docteur Samuel THOMPSON

Ces GOUTTES possèdent une puissance reconstituante telle qu'elles figurent au premier rang parmi les découvertes de la science moderne.

Elles rendent entièrement ou augmentent considérablement les forces perdues soit à la suite de longues, maladies ou d'excès de jeunesse.

C'est surtout dans les pays chauds que les gouttes régénératrices sont appelées à apporter d'inappréciables services, rendant à l'homme sa puissance et sa virilité et contribuant à augmenter la force et développer la beauté de la race humaine.

Exiger sur tous les flacons la marque de [signature] Dépot général a Paris: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Ce CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

ARSENIATE D'OR

Dynamisé du Dr ADDISON

Le plus ÉNERGIQUE et le PLUS ACTIF des RECONSTITUTIFS.

On ne connaît pas de substance médicamenteuse qui ait donné des résultats ... surprenants et décisifs. Elle est sans contredit le premier et le plus énergique de tous les reconstituants.

Les sommités médicales de tous les pays du monde ont constaté et affirmé la puissance curative extraordinaire que possède L'ARSENIATE D'OR DYNAMISÉ du Dr ADDISON ... *affections du système nerveux* ... supérieurs au *Chlorose* et *Anémie*, L'Arseniate d'or dynamisé exerce une influence extrêmement favorable dans les affections chroniques ... *ulcères de caractère malin, maladies de la peau et des os*.

Exiger sur tous les flacons la marque de [signature] Dépot général a Paris: Pharmacie GELIN, 38, rue Rochechouart

A la Nouvelle-Orléans: MM. RIVET-MARCEL MAJEAU, HART Ce CARROUCHE et dans toutes les pharmacies.

Salicylate de Soude Schlumberger

Chimiste à Paris, 26, rue Bergère.

SEUL REMÈDE INFAILLIBLE CONTRE LES DOULEURS NÉVRALGIQUES LA GOUTTE & LES RHUMATISMES AIGUS & CHRONIQUES

Le rapport fait à l'Académie de Médecine de Paris, par les sommités médicales, constate 95 0/0 de guérison en 3 jours et souvent en 24 heures.

LE SALICYLATE DE LITHINE

Agit plus énergiquement dans les cas de GOUTTE AIGUË et de la GRAVELLE.

LES PASTILLES SALICYLÉES

Recommandées contre les Affections de la Gorge et des Bronches, et spécialement pour guérir les Aphtes et le Croup.

LE VIN SALICYLÉ

Tonique antiseptique efficace pour les tempéraments faibles et fiévreux.

Dépôts: *Nouvelle-Orléans*: MM. RIVET et CARROUCHÉ, droguistes.

Médaille d'Argent, Exposition de Paris 1878.

GUÉRISON PROMPTE ET RADICALE

de toutes les Affections de la Poitrine et de la Gorge PAR LE SILPHIUM Cyrenaicum

dont les propriétés exceptionnelles viennent encore d'être proclamées devant l'Académie de Rome, par le Dr LANZI, qui conclut dans son rapport, que le **Silphium** est destiné à prendre place parmi les remèdes les plus efficaces, dans la cure des maladies chroniques de l'appareil respiratoire: **Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Phthisies, Laryngites, Angine, Croup, Fatigue de la Voix**, etc., etc.

DERODE et DEFFÈS, seuls propriétaires et préparateurs, 2, rue Drouot, Paris.

Nouvelle-Orléans: RIVET; CARROUCHE; MARCEL MAJEAU.

QUINQUINA BRAVAIS

EXTRAIT LIQUIDE contenant les principes actifs des meilleures qualités de Quinquina. Tonique, Apéritif, Reconstituant.

GUÉRISON RAPIDE Dyspepsie, Gastrite, Douleurs d'Estomac, Névralgies. Migraines, Affections nerveuses.

... Avenue de l'Opéra, ... — Nouvelle-Orléans: CARROUCHÉ & RIVET.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le mauvais goût si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau (affections toutes spéciales.)*

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schmidt

A Paris, maison L. FRÈRE, rue Jacob, 19